

nous avons, mais encore d'avoir l'activité et la vigilance voulues pour profiter de nouvelles affaires. De plus, à mon âge, il est nécessaire de songer à la succession. C'est là une question qu'il ne faut pas abandonner au hasard d'une expérience. Les intérêts en jeu sont trop sérieux pour cela.

Les directeurs, dans leur rapport, ont employé, relativement à cette nomination, les mots "habileté éprouvée," et l'expression est strictement applicable dans ce cas.

J'étais convaincu, lorsque je discutai cette question avec le bureau de direction, qu'il était très désirable que cette succession échoit à un banquier qui aurait fourni des preuves d'habileté dans une position analogue. C'est la marche qui a été suivie il y a vingt ans à l'époque de la crise. Je n'ai aucun doute que le résultat de l'action que nous avons prise sera, comme les directeurs l'ont exprimé, avantageuse pour les intérêts de la banque. Je n'ai aucun désir de rompre mes relations avec la banque, et les directeurs ont eu la bonté de réserver mes services pour l'avenir. Je puis vous assurer que je rendrai à la banque tous les services que je serai en état de lui rendre comme contrôleur et comme direction, avec ma longue expérience des affaires de banque.

J'ai de grands intérêts dans la Banque comme actionnaire, mais j'ai de plus grands intérêts encore sous le rapport de la réputation, et la réputation est à un banquier ce que le crédit est au marchand. Toute ma vie, toute mon énergie ont été consacrées à ses affaires. Je n'ai jamais cessé de veiller à ses affaires même dans mes moments de villégiature au bord de la mer, j'ai, à différentes reprises, consacré des heures à l'examen du travail à faire, et à la correspondance qu'il nécessitait. Cela je l'ai fait même à l'époque de mes voyages à l'étranger, où j'avais organisé un système chiffré pour les câblesgrammes qui me venaient à tout moment en Angleterre, en Ecosse et même en France et en Italie, et qui nécessitaient mon intervention.

La banque pendant vingt années a fait l'objet de nos préoccupations continues, j'ai eu ses affaires à cœur pendant cette période, et s'il m'est permis d'y conserver un poste, j'espère qu'il continuera d'en être ainsi, sous une forme ou l'autre, aussi longtemps que je vivrai.

## LA DISCUSSION

Le président ayant invité les actionnaires à discuter le rapport, M. John Morrison dit qu'il approuvait beaucoup la manière d'agir de M. Hague, qui s'était choisi un successeur. Depuis déjà deux ou trois ans l'idée lui était venue qu'il devait en être ainsi, car il est important pour celui qui succédera à M. Hague et prendra l'administration d'une banque comme celle des Marchands, de bien connaître l'administration actuelle. M. Hague, qui est encore très actif, pourra guider celui qui vient de lui être adjoint, comme coadjuteur.

M. John Crawford considère que, sous les circonstances, le rapport des directeurs est satisfaisant. Il croit qu'il vaudrait mieux faire connaître ce rapport un peu plus tôt, afin de donner aux actionnaires le temps voulu pour l'examiner. Il est en

faveur de dividendes trimestriels et il croit que la Direction devrait considérer favorablement cette idée. C'est une demande raisonnable, et il ne voit pas quelle objection elle pourrait soulever. Il parla de l'économie nécessaire dans l'administration d'une institution financière, et réfuta la refonte de l'acte des banques, et suggéra qu'il serait important, quand cette refonte sera faite, de faire des amendements quant au mode d'élection des Directeurs. Quand les mêmes personnes remplissent la même charge d'année en année, ils tombent tout naturellement dans certaines habitudes ou manières de faire, et il faut alors un effort herculéen pour les faire changer.

Si un système de promotions était établi, cela inciterait tous les Directeurs à acquérir les connaissances nécessaires pour devenir président. Il croit que les actionnaires seront satisfaits du rapport, quoiqu'il ne montre pas un chiffre d'affaires aussi fort que par les années passées.

La motion pour l'adoption du rapport est adoptée à l'unanimité, après quoi M. John Crawford fit la motion suivante, résolu : "que les remerciements des actionnaires sont dus et sont par les présentes offerts au président, vice-président et directeurs, pour leurs services durant l'année écoulée, et au gérant général pour son administration efficace."

M. Crawford dit que c'était un véritable plaisir pour lui de proposer cette motion, et surtout quant à la dernière partie de la résolution, quoique généralement agressif envers les gérants généraux, il lui faisait plaisir de constater qu'il y avait des exceptions, quelques fois. Somme toute, il était satisfait de son dividende.

La motion fut appuyée par M. James Williamson.

Le Gérant-Général : La raison pour laquelle le rapport n'a été fourni aux actionnaires il y a seulement deux ou trois jours est que tel que convenu l'an dernier, l'assemblée annuelle a été avancée d'une semaine. La préparation de ce rapport est longue; précédemment l'assemblée ayant lieu une semaine plus tard, le rapport était distribué une semaine plus tôt que cette année. Nous avons maintenant décidé d'en revenir à l'ancienne manière, la nouvelle n'ayant pas été trouvée satisfaisante. Quant aux dépenses, je dois vous dire que nous exerçons la plus grande vigilance et la plus grande économie possibles. En Angleterre et en Ecosse, les frais d'administration sont dans presque tous les cas plus élevés qu'ici. Il n'existe que deux cas où les frais soient moindres, dans tous les autres cas, ils sont de beaucoup plus élevés. Comparativement aux profits bruts, les frais d'administration des institutions suivantes sont de beaucoup plus élevés que les nôtres : Bank of Scotland, National Bank of Scotland, London and Westminster, London Joint Stock Co, London and County. Je parle en connaissance de cause, car je m'en suis enquis. Il n'existe pas une seule Banque en Angleterre ou en Ecosse qui fasse connaître le chiffre de ses pertes, et beaucoup même d'entre elles ne donnent même pas le chiffre de leurs frais d'administration. La Banque d'Angleterre fait son rapport exactement comme nous, ainsi que la National Provincial qui suit immédiatement la Banque d'Angleterre comme importance.

M. John Crawford.—Combien de temps le président de la Banque d'Angleterre occupe-t-il cette charge ?

Le Gérant général.—La charge de président est donnée par ordre de rotation.

M. John Crawford.—Pour un an seulement ?

Le Gérant général.—Un an.

M. John Morrison.—Vous avez mentionné la National Provincial, n'a-t-elle pas un fonds de réserve et un capital payé de \$80,000,000 ?

Le Gérant général.—Son capital est de £3,000,000.00. Je ne connais pas exactement le chiffre de sa réserve. Ses dépôts sont quinze fois plus forts que son capital, tandis que les dépôts de la banque de Montréal, à propos desquels M. Morrison semblait si anxieux il y a quelques jours ne sont que trois fois plus forts que son capital.

Quant à l'élection des directeurs, par ordre de rotation, cela regarde les directeurs eux-mêmes, mais je pourrais dire à M. Morrison qu'il n'est pas toujours bon de suivre les précédents anglais; les circonstances diffèrent. Les banques d'Angleterre ont un système de rotation, mais lorsqu'on annonce que Monsieur un tel se retire, on a le soin d'ajouter qu'il est éligible de nouveau, et les anciens directeurs sont presque toujours réélus. Les seules dépenses que la banque a l'intention de faire à propos du Jubilé de la Reine, sera quelques centaines de dollars pour l'illumination de la bâtisse. M. Crawford croit que les actionnaires devraient être consultés quand il s'agit de faire quelque nomination importante, les directeurs pourraient répondre mieux que moi à ce sujet, mais je puis dire que l'acte des banques fait reposer la responsabilité de ces nominations sur les directeurs. Soumettre ces nominations à une assemblée d'actionnaires serait une chose impossible.

M. Hector MacKenzie fit la motion suivante :

"Comme il est incommode de tenir l'assemblée générale annuelle des actionnaires, aussitôt que le second mercredi de juin, il est résolu que le règlement à ce sujet soit amendé de manière à ce que, dans l'avenir, l'assemblée soit tenue le troisième mercredi."

Cette motion est appuyée par M. Jonathan Hodgson, et adoptée à l'unanimité.

M. S. Foley fait motion : "que MM. James Williamson et Michael Burke soient scrutateurs pour l'élection des directeurs qui doit suivre, que le vote soit immédiatement pris, que le scrutin soit fermé à 3h. p.m., mais que s'il s'écoule un intervalle de dix minutes sans qu'aucun vote ne soit donné, le scrutin soit déclaré clos."

La motion étant adoptée, M. Charles Alexander fait motion, appuyé par M. James Williamson :

Que les remerciements de cette assemblée sont dus et sont par les présentes offerts au président de l'assemblée pour ses services dans la direction de l'assemblée.

La motion est adoptée à l'unanimité, et le président ayant remercié les actionnaires, les scrutateurs firent rapport quelques instants après que les Messieurs suivants étaient élus directeurs :

Andrew Allan, Hector Mackenzie, Jonathan Hodgson, John Cassils, H. Montague Allan, James P. Dawes, T. H. Dunn, Robert Mackay, Thomas Long.

L'assemblée fut ensuite ajournée.

Les nouveaux directeurs s'assemblent dans l'après-midi, et M. Andrew Allan fut réélu président, et M. Hector Mackenzie, vice-président.